



BTS

Systemes

Numériques

1 Option :

.Électronique et Communications (EC)

Lycée Pierre de Coubertin
5 Rue du président Robert Schuman
54000 Nancy

Règlement d'examen

BTS Systèmes numériques

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat).
Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités).
Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.

Organisation pédagogique

En 1^{ère} année :
Des horaires identiques indépendants de l'option

Discipline	HORAIRES DE 1 ^{ère} ANNÉE		
	Semaine	a+b+c ⁽³⁾	Année ⁽²⁾
Culture générale et expression	3	2+1+0	90
Anglais	2	0+2+0	60
Mathématiques	3	2+1+0	90
Economie et Gestion	1	1+0+0	30
Sciences Physiques	6	3+0+3	180
Informatique et réseaux / Électronique et communication ⁽⁴⁾	15	4+0+11	450
Accompagnement personnalisé	2	0+0+2	60
Total	32	12+4+16	960⁽¹⁾

(1) : Les horaires ne tiennent pas compte des 6 semaines du stage en milieu professionnel

(2) : L'horaire annuel est donné à titre indicatif

(3) : Répartition :

a : Cours ou synthèse en division entière

b : Travaux dirigés en effectifs réduits

c : Travaux pratiques d'atelier

(4) : La répartition des enseignements relève du conseil d'administration de l'établissement. Elle est à faire notamment en fonction du contexte local et du projet pédagogique des professeurs de spécialité.

Nature des épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	3	écrite	4 h
E2 - Langue vivante : anglais	U2	2	CCF 2 situations d'évaluation	
E3 - Mathématiques	U3	3	CCF 2 situations d'évaluation	
E4 - Étude d'un système numérique et d'information	U4	5	écrite	6 h
E5 - Intervention sur un système numérique et d'information	U5	5	CCF 2 situations d'évaluation	
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse				
Sous-épreuve E61 : Rapport d'activité en entreprise	U6.1	2	orale	30 min
Sous-épreuve E62 : Projet technique	U6.2	6 (6)	orale	1 h
Épreuve facultative				
Langue vivante II (3)	EF1		orale	20 min

Organisation pédagogique

En 2^{de} année :
Des horaires différents selon les options

Discipline	HORAIRES DE 2 ^{ème} ANNÉE EC			HORAIRES DE 2 ^{ème} ANNÉE IR		
	Semaine	a+b+c ⁽³⁾	Année ⁽²⁾	Semaine	a+b+c ⁽³⁾	Année ⁽²⁾
Culture générale et expression	3	2+1+0	90	3	2+1+0	90
Anglais	2	0+2+0	60	2	0+2+0	60
Mathématiques	3	2+1+0	90	3	2+1+0	90
Economie et Gestion	1	1+0+0	30	1	1+0+0	30
Sciences Physiques	7	3+1+3	210	4	2+0+2	120
Électronique et communication / Électronique et communication ⁽⁴⁾	14	4+0+10	420	17	4+0+13	510
Accompagnement personnalisé	2	0+0+2	60	2	0+0+2	60
Total	32	12+5+15	960	32	12+5+15	960

(2) : L'horaire annuel est donné à titre indicatif

(3) : Répartition :

a : Cours ou synthèse en division entière

b : Travaux dirigés en effectifs réduits

c : Travaux pratiques d'atelier

(4) : La répartition des enseignements relève du conseil d'administration de l'établissement. Elle est à faire notamment en fonction du contexte local et du projet pédagogique des professeurs de spécialité.

Conditions d'accès

- . Vous disposez d'un bac scientifique, technologique ou professionnel.
- Vous souhaitez poursuivre vos études dans le domaine technique , de l'électronique .
- Vous souhaitez acquérir des compétences pour installer, configurer, dépanner, créer, améliorer des systèmes numériques.
- Vous aimez la programmation.
- Vous êtes motivé par l'électronique numérique.
- Vous êtes prêt à vous investir pour réussir.
- Vous aimez travailler en groupe de projet.

Débouchés

- Maintenance des systèmes numériques.
- Métiers de l'électronique.
- Développeur d'applications électroniques.
- Aéronautique.
- Enseignement.
- Armée : Air, Mer, Terre.
- Électronique médicale.

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- Licence, Master, Doctorat
- École d'ingénieurs

